

Pour Pierre CARDO : cela suffit !

*Une [lettre du 7 mai](#) met de l'ambiance dans une affaire qui prend de l'ampleur.*

Le député Pierre Cardo est fâché et il a raison : malgré les protestations des riverains, des pétitions, des réunions publiques notamment celle du 5 mai au Parc aux Etoiles de Triel, l'entreprise PETITDIDIER semble ignorer l'état de droit. Sans préjuger sur le contentieux aux tribunaux entre le collectif qui se bat contre l'installation sauvage d'une décharge à Fort Vache dans la ville de Vaux-sur-Seine, on peut s'interroger sur le rôle du préfet et des services instructeurs. Pierre Cardo, interpellé par des citoyens du massif de l'Hautil et après avoir constaté les dernières "irrégularités" à Vaux, a envoyé une lettre, datée du 7 mai, sans équivoque à Monsieur Thierry Hegay, sous-préfet de Mantes-la-Jolie.

*" ...Depuis quelques semaines, cette même entreprise se livre, sur une parcelle, voisine de la précédente, à l'ouverture d'une carrière en vue d'extraire du sablon après avoir rasé des arbres sur une surface de 4 à 5 hectares. À cet effet, elle a réalisé, en pleine forêt, une tranchée, servant de route aux camions." Comment ? Sans aucune autorisation ? C'est le Far West à Vaux-sur-Seine.*

*Pour le député Cardo, la situation est devenue intolérable : "Or je dois vous dire mon extrême étonnement de voir qu'aucune suite concrète ne semble avoir été réservée à mes différentes démarches, pas plus d'ailleurs qu'aux demandes des élus et des associations qui se préoccupent de ce problème. Au contraire, depuis quelques semaines, cette même entreprise se livre, sur une parcelle, voisine de la précédente, à l'ouverture d'une carrière en vue d'extraire du sablon après avoir rasé des arbres sur une surface de 4 à 5 hectares. À cet effet, elle a réalisé, en pleine forêt, une tranchée, servant de route aux camions. Outre le fait que cette nouvelle opération soit réalisée à quelques semaines d'une audience devant le TGI de Pontoise, je ne peux que m'élever contre une telle entrave manifeste à l'environnement, et ce, dans une zone répertoriée par le PPR de l'Hautil. Cette zone est certes située en aléa moyen mais nul ne peut ignorer qu'elle est immédiatement voisine d'une zone à fort aléa (et de la récente apparition d'un fontis)."*

En fait, il demande aussi de mettre un terme à ces agissements de l'entreprise PETITDIDIER. En attendant la suite des événements, concluons en soulignant que cette affaire dépasse tout sort d'entendement. Pourquoi a-t-on arrivé là ? Qui est responsable et coupable ? Ces deux questions doivent être dans l'esprit de tous les protagonistes de la décharge de Vaux-sur-Seine.